



**HAL**  
open science

# La permanence de la condition d'immigré sportif africain: Une socio-histoire des footballeurs professionnels camerounais en France (1954–2010)

Stanislas Frenkiel

► **To cite this version:**

Stanislas Frenkiel. La permanence de la condition d'immigré sportif africain: Une socio-histoire des footballeurs professionnels camerounais en France (1954–2010). *Histoire Sociale - Social History*, 2012, 45, pp.255 - 280. 10.1353/his.2012.0051 . hal-03918183

**HAL Id: hal-03918183**

**<https://hal.science/hal-03918183v1>**

Submitted on 2 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



PROJECT MUSE®

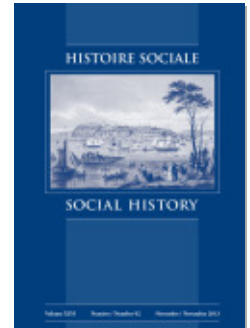
---

## La permanence de la condition d'immigré sportif africain: Une socio-histoire des footballeurs professionnels camerounais en France (1954–2010)

Stanislas Frenkiel

Histoire sociale/Social history, Volume 45, Number 90, Novembre-November 2012, pp. 255-280 (Article)

Published by University of Toronto Press  
DOI: [10.1353/his.2012.0051](https://doi.org/10.1353/his.2012.0051)



➔ For additional information about this article  
<http://muse.jhu.edu/journals/his/summary/v045/45.90.frenkiel.html>

# La permanence de la condition d'immigré sportif africain. Une socio-histoire des footballeurs professionnels camerounais en France (1954-2010)

STANISLAS FRENKIEL<sup>1</sup>

*Le présent article met en évidence l'existence de quatre générations de footballeurs professionnels camerounais dans les clubs français de première et seconde division de 1954 à 2010. Grâce à l'analyse qualitative de 15 entretiens « récits de vie » menés en France et au Cameroun, nous étudions la condition d'immigré sportif africain en France de ces footballeurs. Des années 1950 à nos jours, leur statut d'immigré sportif évolue peu. Bien que les salaires mensuels des joueurs aient augmenté et que ces derniers soient désormais mieux protégés juridiquement par la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) et défendus par les agents, les similitudes entre les époques sont frappantes. Comme leurs aînés, les joueurs des années 2000 sont régulièrement victimes de discriminations et de racisme : pour preuve, les incessantes inégalités de traitement salarial avec leurs homologues européens, les pressions autour des quotas de joueurs étrangers autorisés et de leur nationalité ainsi que les injures dans les stades. Nous avançons l'idée de permanence de la condition d'immigré sportif africain en France et en Europe.*

*This study examines the lives of four generations of professional Cameroonian soccer players in first and second division French clubs from 1954 to 2010. Through qualitative analysis of 15 "life story" interviews conducted in France and Cameroon, we study the conditions of African sport immigrants in France. From the 1950s to the present, their status has evolved little. Although players' monthly salaries have increased and they now enjoy stronger legal protection through FIFA and improved representation through their agents, the similarities between the periods are striking. Just as those who went before*

<sup>1</sup> Sociohistorien, analysant le sport comme un « fait social total », Stanislas Frenkiel est un spécialiste des migrations sportives internationales. Titulaire d'un doctorat depuis 2009 et membre du Centre de recherche et d'innovation sur le sport de l'Université Lyon I, il s'intéresse de près aux vulnérabilités sportives et mène des recherches auprès de l'Union des associations européennes de football (UEFA), de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) et du Centre national de la recherche scientifique. La présente recherche a été réalisée grâce au soutien institutionnel et financier de l'UEFA, dans le cadre de son programme de bourses de recherche.

*them, players in the 2000s are regularly victims of discrimination and racism, as evidenced by their systematic salary inequality in relation to their European counterparts, the pressures around quotas for authorized foreign players and their nationality, and the insults hurled from the stands. We see as permanent the conditions affecting African sports immigrants in France and Europe.*

L'HISTOIRE DE l'immigration africaine vers la France est étudiée depuis une trentaine d'années<sup>2</sup>, particulièrement sous l'angle de sa principale composante : l'immigration de travail (ou laborieuse); importante depuis le début des années 1930, celle-ci connaît un essor majeur après la Seconde Guerre mondiale. D'autres facettes de l'immigration africaine, telle l'immigration culturelle (étudiants, artistes, littérateurs...), politique ou sportive, demeurent aujourd'hui mal connues. Nous avons choisi ici de nous intéresser à l'immigration sportive africaine, celle des footballeurs professionnels, en nous plaçant dans les perspectives de recherche conçues par les historiens Alfred Wahl, Pierre Lanfranchi, Matthew Taylor et celles de John Bale et Mike Cronin<sup>3</sup> sur les « héros immigrés<sup>4</sup> » et les migrants sportifs. Ils écrivent l'histoire au XX<sup>e</sup> siècle des « migrants sportifs » : « ceux qui bougent avec la balle, ceux qui migrent avec l'intention de gagner leur vie en jouant au football<sup>5</sup> ». Si en France l'immigration<sup>6</sup> et le sport<sup>7</sup> sont de moins en moins perçus comme des objets historiques marginaux, nous envisageons de poursuivre notre réflexion sur l'histoire sociale ou socio-histoire<sup>8</sup> de ces migrations de footballeurs africains de la période coloniale à la période postcoloniale.

Ainsi, dans l'une de nos récentes contributions, nous avons tenté de démontrer que des années 1950 aux années 2000, les conditions d'émigration des footbal-

2 Ahmed Boubeker et Abdellali Hajjat, *Histoire politique des immigrations postcoloniales : France (1920-2008)*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008; Gérard Noiriel, *Le creuset français : Histoire de l'immigration au XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1988; Ralph Schor, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1996.

3 John Bale et Mike Cronin, *Sport and Postcolonialism*, Oxford, Berg, 2003.

4 Pierre Lanfranchi et Alfred Wahl, « The immigrant as hero : Kopa, Meckhloufi and French Football », dans *European Heroes, Myth, Identity, Sport*, sous la direction de Richard Holt, J. A. Mangan, et Pierre Lanfranchi, Londres, Frank Cass, 1996, p. 114-127.

5 En version originale : « *moved with the ball: those who migrated with the intention of earning a living playing football* ». Pierre Lanfranchi et Matthew Taylor, *Moving with the ball. The migration of professional footballers*, Oxford, Berg, 2001, p. 6. Toutes les traductions ont été réalisées par nos soins.

6 Gérard Noiriel, « Immigration : le fin mot de l'histoire », *Vingtième Siècle*, n° 7, avril 1985, p. 141-150.

7 Thierry Terret, *Histoire du sport*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 2007, p. 116.

8 Un discours scientifique s'appuyant autant sur l'histoire que sur la sociologie et permettant de comprendre le passé en étudiant ses grandes transformations sociales : selon Gérard Noiriel, « crise du mouvement ouvrier, problèmes de l'immigration, recrudescence du nationalisme, place de l'État dans la société [sont] autant de questions d'actualités qui font [...] l'objet d'une mise en perspective grâce à la socio-histoire ». Gérard Noiriel, *État, Nation et immigration. Vers une socio-histoire du pouvoir*, Paris, Folio Histoire, 2005, quatrième de couverture. Notre approche socio-historique est confortée par certains écrits d'Alfred Wahl : pour lui, en 1990, « la cohabitation avec les sociologues qui ont inventé le football comme objet d'étude pourra être d'une grande aide. Elle apportera à l'historien des questionnements et des thématiques. Il lui reviendra de les transposer sur la longue durée et de se mettre ainsi en quête de sources nouvelles ». Alfred Wahl, « Enjeux : Le football, un nouveau territoire de l'historien », *Vingtième Siècle*, n° 26, avril 1990, p. 130.

leurs africains en France se reconfigurent de façon significative. D'un côté, elles s'autonomisent : avec l'abaissement du niveau de recrutement social des joueurs qui ne viennent plus en France dans le cadre d'une émigration intellectuelle, les réseaux de transfert<sup>9</sup> entre l'Afrique Noire et la France se détachent progressivement des filières familiales et amicales traditionnelles sur lesquelles ils reposaient. De l'autre, comme leurs destinations sportives, les filières migratoires empruntées par les footballeurs se diversifient : joueurs, présidents de clubs français et africains, partisans, entraîneurs d'élite et journalistes, qui contrôlent et orientent traditionnellement les flux sportifs migratoires internationaux en tant qu'intermédiaires, sont concurrencés dès les années 1980 par les agents – qui se professionnalisent – puis, durant la décennie suivante, par le développement des centres de formation africains<sup>10</sup>.

Effectivement, les joueurs d'élite rejoignent un Championnat de France professionnalisé depuis la saison 1932-1933 et de plus en plus attractif : entre 1960 et 2005, l'augmentation générale de l'importation de footballeurs en France est, d'après le géographe Raffaele Poli, « liée à l'affaiblissement des limites juridiques qui ont longtemps maintenu les flux internationaux à un niveau artificiellement bas<sup>11</sup> ». Plus précisément, ce fort taux de concentration de joueurs étrangers en France et en Europe est déterminé par l'application de l'arrêt Bosman lors de la saison 1997-1998, qui transforme les circuits commerciaux et accélère la mobilité des joueurs. En abolissant tout quota de joueurs communautaires (européens) dans les clubs des pays faisant partie de l'Union européenne, il profite aux footballeurs non communautaires et africains qui ne subissent plus la concurrence des joueurs communautaires dont la présence était jusque-là régulée. Si les conditions d'émigration des footballeurs africains se transforment et que ces derniers sont davantage présents en France dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, que dire de leur statut d'immigré sportif? Dans son dernier ouvrage, Raffaele Poli soutient que « dans la mesure où le départ à l'étranger intervient le plus souvent sans qu'un contrat de travail ait été signé, et du fait que les Africains ont besoin d'un permis de travail pour rester de manière légale en Europe, ces derniers sont beaucoup plus vulnérables vis-à-vis des intermédiaires et des dirigeants des clubs que ne le sont les footballeurs nationaux ou les footballeurs expatriés disposant d'un passeport communautaire<sup>12</sup> ». Il ajoute que « le footballeur-migrant africain est souvent obligé d'accepter n'importe quelle [sic] destination et traitement salarial pour acquérir le droit de rester à l'étranger<sup>13</sup> ».

9 « Les réseaux de transfert peuvent être définis comme un ensemble d'individus interdépendants dont l'objectif est d'organiser la circulation de footballeurs entre différents clubs ». Raffaele Poli, *Le marché des footballeurs*, Berne, CIES, 2010, p. 87.

10 Stanislas Frenkiel, « Les transformations historiques des conditions d'émigration des footballeurs professionnels camerounais en France (1954-2010) », *Stadion* (sous presse).

11 Raffaele Poli, « L'importation des footballeurs en France 1960-2005 » dans *Allez la France! Football et immigration*, sous la direction de Claude Boli, Yvan Gastaut et Fabrice Grognet, Paris, Gallimard, Cité nationale de l'histoire de l'immigration et Musée national du sport, 2010, p. 65.

12 Poli, *Le marché des footballeurs*, p. 146.

13 *Ibid.*, p. 148.

Ses affirmations concernant des pratiques des années 2000 pourraient-elles être généralisées aux décennies précédentes?

Dans la lignée d'un article pionnier de Claude Boli sur l'histoire des footballeurs professionnels ivoiriens pendant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>, nous souhaitons enquêter sur la généalogie de la condition d'immigré sportif africain en France. Nous nous intéressons à l'évolution du quotidien des footballeurs professionnels africains en France, où ils mènent des carrières courtes et aléatoires, en engageant une double perspective. D'une part, à la lumière des analyses du sociologue Abdelmalek Sayad, qui a finement étudié la condition de travailleur immigré algérien en France des années 1950 à nos jours, leurs conditions de vie s'apparentent-elles à celles des ouvriers qui les entourent? Sont-ils victimes de racisme au moment où les mouvements d'indépendance éclosent en Afrique dans les années 1960? D'autre part, en nous appuyant sur les recherches des sociologues Sébastien Fleuriel et Manuel Schotté qui ont mis en évidence la précarité des travailleurs sportifs français faisant figure de prolétaires de la performance<sup>15</sup>, nous nous demandons si les conditions d'existence de ces champions africains diffèrent de celles de leurs homologues nés en France? Des années 1950 à nos jours, quels moyens (financiers, matériels et humains) les clubs mettent-ils à la disposition des footballeurs africains à leur arrivée en métropole? Comment ces derniers se sentent-ils accueillis? Ainsi, nous allons nous pencher sur la socio-histoire de la condition d'immigré sportif des 134 Camerounais qui travaillent à un moment ou à un autre de leur carrière dans le Championnat de France professionnel, en première ou en seconde division, entre 1954 et 2010.

Nous prenons le parti de nous concentrer sur les footballeurs professionnels en provenance du Cameroun, pays situé dans le golfe de Guinée et dont les liens coloniaux<sup>16</sup> et postcoloniaux<sup>17</sup> avec la France sont avérés. Après avoir été un territoire sous protectorat allemand, sous mandat français et anglais (Traité de Versailles de 1919), puis sous tutelle française (1946), le Cameroun acquiert d'abord une autonomie partielle (1957) avant d'obtenir officiellement son indépendance le 1<sup>er</sup> janvier 1960. Par suite de l'indépendance, les migrants camerounais perdent le plus souvent la nationalité française. Quant aux vagues migratoires de Camerounais en France qui ont démarré après la Seconde Guerre mondiale – au moment où naissent les premiers mouvements indépendantistes –, elles sont historiquement estudiantines et masculines et reposent principalement sur des réseaux familiaux et amicaux. Toujours aussi peu massive, l'immigration

14 Claude Boli, « La migration des footballeurs en France. Le cas des Ivoiriens (1957-2010) », *Hommes et migrations*, n° 1285, mai-juin 2010, p. 58-64.

15 Sébastien Fleuriel et Manuel Schotté, *Sportifs en danger : la condition des travailleurs sportifs*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008.

16 Engelbert Mveng, *Histoire du Cameroun*, Paris, Présence africaine, 1963.

17 François-Xavier Verschave, *La Françafrique*, Paris, Stock, 1998. Sur l'histoire de la guerre oubliée qui oppose les autorités françaises aux partisans du principal parti indépendantiste (l'Union des populations du Cameroun ainsi que sur les liens postcoloniaux, parfois obscurs, qui unissent encore ces deux pays, lire Thomas Delton, Manuel Domergue et Jacob Tatsitsa, *Kamerun! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique 1948-1971*, Paris, La Découverte, 2010.

camerounaise en France va se transformer. Pour le sociologue Pierre Kamdem, « en 1999, l'INSEE évalue à 32 541 [le nombre de] personnes d'origine camerounaise vivant en France. Elles ne constitueraient alors qu'à peine 1 % des 8 % de personnes d'origine étrangère recensées [...]. [U]ne immigration économique individuelle et fortement féminisée [...] se développe durant] la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup> ».

Sur un plan sportif, outre le fait que le football devient dès les années 1930 l'un des lieux majeurs de la sociabilité africaine et un centre de diffusion du nationalisme anticolonial dans les bourgeoisies autochtones en formation<sup>19</sup>, trois raisons nous incitent à nous intéresser de près aux joueurs camerounais. D'abord, la forte présence des footballeurs camerounais dans le Championnat de France professionnel : l'historien Marc Barreaud précise en effet que de 1954 à 2003, les 112 Camerounais constituent la troisième population sportive « africaine » (née en Afrique) à évoluer en France<sup>20</sup>. Ils sont même 134 jusqu'en 2010. Ensuite, leur importante distribution spatiale dans les pays européens : lors de la saison 2002-2003, 145 joueurs camerounais travaillent dans 27 des 52 pays faisant partie de l'Union des associations européennes de football (UEFA)<sup>21</sup>. Enfin, contrairement à la Côte d'Ivoire et au Sénégal, le rayonnement international de ce pays adhérant à la FIFA en 1962 : les prouesses de quatre joueurs camerounais<sup>22</sup> et de quatre clubs camerounais<sup>23</sup> qui obtiennent des Ballons d'or africains et gagnent des compétitions continentales font écho aux succès de l'équipe nationale camerounaise, surnommée depuis 1972 les « Lions indomptables<sup>24</sup> ». Cette équipe enchaîne depuis les années 1980 des performances de premier plan, notamment grâce à une ossature professionnelle. Quadruple vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) (1984, 1988, 2000 et 2002), elle remporte le titre olympique à Sydney en 2000. Installée à la onzième place du classement

18 Pierre Kamdem, *Camerounais en Île-de-France. Dynamiques migratoires et stratégies d'intégration socio-spatiale différenciées*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 11 et p. 13.

19 David-Claude Kemo-Keimbou, « Représentations, politiques et pratiques corporelles au Cameroun (1920-1996). Enjeux et paradoxes du sport et de l'éducation physique en Afrique Noire », thèse de doctorat, Université d'Orléans, 1999; Nicolas Bancel, Daniel Denis et Youssef Fatès, *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial, 1940-1962*, Paris, La Découverte, 2003.

20 Marc Barreaud, « Les footballeurs étrangers dans le championnat de France professionnel (1932-2003) », *Migrance*, n° 22, juillet 2003, p. 82.

21 Raffaele Poli, *Les migrations internationales des footballeurs. Trajectoires de joueurs camerounais en Suisse*, Neuchâtel, CIES, 2004, p. 61.

22 Roger Milla (1976 et 1990), Thomas N'Kono (1979 et 1982), Jean Manga Onguene (1980) et Théophile Abega (1984).

23 Les Coupes d'Afrique des clubs champions sont remportées par l'Oryx de Douala (1964), le Canon de Yaoundé (1971, 1978 et 1980) et l'Union de Douala (1979). Les Coupes d'Afrique des vainqueurs de Coupe sont gagnées par le Tonnerre de Yaoundé (1975), le Canon de Yaoundé (1979) et l'Union de Douala (1981).

24 Claude-Emmanuel Abolo, *Les Lions indomptables du Cameroun. Vingt ans d'histoire (1970-1990)*, Yaoundé, Sopecam, 1990; Raphaël Ebanga-Mballa, *La part du Lion. L'encyclopédie de l'histoire du football du Cameroun*, Bloomington, AuthorHouse, 2009; Thierry Terret, Charles Kamdem, Tado Oumarou et Appoline Abena, « Les Lionnes indomptables : histoire du football féminin au Cameroun (1968-2004) », dans *Sport et genre*, vol. 1, *La conquête d'une citadelle masculine*, sous la direction de Thierry Terret, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 263-277.

mondial FIFA/Coca-Cola en décembre 2006 et en décembre 2009, elle participe six fois à la Coupe du monde de 1982 à 2010<sup>25</sup>.

Notre article s'appuie principalement sur des sources orales<sup>26</sup> : 15 entretiens semi-directifs d'environ deux heures chacun, menés de 2010 à 2011 auprès d'un échantillon de joueurs ayant travaillé en France lors de la période coloniale (2) et de la période postcoloniale (13), et réalisés en France et au Cameroun (Bangangté, Douala et Yaoundé). Parmi ces anciens joueurs ayant quitté les clubs phares de la capitale économique Douala (Léopards, Oryx et Union) et ceux de la capitale politique Yaoundé (Canon, Diamant et Tonnerre<sup>27</sup>), cinq ont travaillé uniquement en France (André Kana-Biyik, Benjamin Massing, Martin Maya, Zacharie Noah et Joseph Yegba Maya) et sept ont évolué dans le championnat français puis dans un autre championnat étranger, évidemment autre que camerounais : Théophile Abega, Didier Angibeaud, Eugène Ekeke, Michel Kaham, Roger Milla, Grégoire M'Bida et Louis-Paul M'Fédé. Enfin, trois ont joué à l'étranger avant de rejoindre la France (Joseph-Antoine Bell, Georges Mouyeme et Alphonse Tchami). Nous avons veillé à ce que les anciens footballeurs professionnels camerounais retrouvés aient travaillé en France à diverses époques et à ce que leurs trajectoires<sup>28</sup> soient variées pour pouvoir potentiellement incarner de façon emblématique les parcours empruntés par d'autres joueurs camerounais. Ces sources orales ont été recoupées par des sources journalistiques : annuaires *France-Football*, organes de presse francophones relatifs aux footballeurs africains en Europe (*Afrique Football* et *Libération*), ouvrages de journalistes sportifs camerounais et rares biographies d'anciens footballeurs professionnels camerounais.

Pour aboutir à une prosopographie<sup>29</sup> ou biographie collective de ces joueurs, la démarche « récit de vie » choisie s'appuie sur l'utilisation systématique d'un seul guide d'entretien<sup>30</sup>. Impliquant critiques de sincérité et d'exactitude<sup>31</sup> des propos

25 Lors du *Mundial* 1990 en Italie, le Cameroun est le premier pays africain à se qualifier pour les quarts de finale.

26 Tous les témoins interrogés ont donné leur accord à la publication des résultats.

27 Parmi les 134 migrants sportifs camerounais qui démarrent leur carrière de footballeur professionnel en France entre 1954 et 2010 et dont le club d'origine est connu, 35 p. 100 ont porté les couleurs d'un club de Douala et 36 p. 100 celles d'un club de Yaoundé.

28 Une trajectoire biographique peut être définie comme « un ensemble de parcours simultanés ou successifs dans divers cadres institutionnels, dans différents champs de l'espace social qui sont eux-mêmes en perpétuel changement ». Lié à l'enchevêtrement d'une histoire familiale, d'un cursus scolaire, d'une carrière professionnelle, d'un itinéraire politique et religieux, ce concept de « trajectoire » apparaît comme plus fécond que celui de « carrière », cantonné ici au secteur professionnel et à un seul cheminement sectoriel. Gérard Mauger, Claude F. Poliak et Bernard Pudal, *Histoire des lecteurs*, Paris, Nathan, 1999, p. 13.

29 Jean-Philippe Genêt et Günther Lottes, *L'État moderne et les élites XIIIe-XVIIIe siècles : apports et limites de la méthode prosopographique*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996; Philippe Liotard, « Une histoire des acteurs sportifs? Mais quelle histoire? », dans *L'histoire du sport, l'histoire des sportifs*, sous la direction de Jean-Michel Delaplace, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 19-30.

30 Il est construit autour d'une cinquantaine de questions ouvertes regroupées en trois grands thèmes : 1) le parcours sportif de haut niveau; 2) la vie durant l'enfance, l'accès au sport, au football et au haut niveau; 3) l'excellence sportive, la migration, la reconversion et le rapport à l'identité nationale.

31 D'après l'historien Antoine Prost, « la critique de la sincérité (intentions du témoin, mensonges) diffère de la critique d'exactitude (situation objective, erreurs) ». Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil,



des personnes interrogées, cette démarche met en rapport plusieurs témoignages sur la même expérience et permet ainsi de « dépasser leurs singularités pour atteindre, par construction progressive, une représentation sociologique des composantes sociales (collectives) de la situation<sup>32</sup> ». Grâce à un pacte biographique<sup>33</sup> scellé entre le chercheur et l'interviewé, cette façon de procéder a également le mérite de redonner la parole aux acteurs et témoins de l'Histoire. De la saison 1954-1955 à la saison 2009-2010, de l'année de la titularisation en France du premier footballeur professionnel migrant sportif camerounais, Eugène N'Jo Léa, à nos jours, nous distinguerons quatre générations de joueurs et focaliserons notre attention sur la condition d'immigré sportif africain en France.

### I. Devenir footballeur professionnel en France (1954-1964)

Vingt-deux footballeurs<sup>34</sup> sont recrutés dans le Championnat de France entre 1954 et 1964, année marquée par le premier transfert d'un joueur camerounais du Championnat de France vers un club étranger, l'attaquant Antoine Essombe « Douglas », de Boulogne à Charleroi en Belgique. Notons que seuls deux nouveaux footballeurs camerounais (alors considérés comme « étrangers ») démarrent leur carrière professionnelle en France entre 1960 et 1964 : les affres de l'Indépendance, la délicate naissance du mouvement footballistique camerounais et l'absence de demande de la part d'un Championnat de France devenu protectionniste peuvent expliquer ce phénomène. Souvent étudiants, les joueurs gagnent la métropole dans un contexte où les quelques milliers d'Africains noirs inspirent, d'après les historiens Nicolas Bancel et Pascal Blanchard, « un sentiment de sympathie ambiguë, directement dérivé de l'image du nègre-enfant et du sympathique serviteur qui s'est imposé durant l'entre-deux-guerres<sup>35</sup> ». Avant de nous demander comment s'inversent subtilement les hiérarchies coloniales, puisque le football devient le support par lequel une population dominée en vient à dominer (sportivement) sur le territoire du dominant, analysons comment et jusqu'où se concrétise leur ascension sociale.

---

1996, p. 94. De plus, selon l'historienne Hélène Wallenborn : « Les deux grands griefs que l'on a faits et que l'on fait encore à la source orale sont le handicap de l'a posteriori causé par la mémoire et la relation d'entretien. » Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, Gilly, Labor, 2006, p. 106.

32 « Il y a du récit de vie dès qu'il y a description sous forme narrative d'un fragment de l'expérience vécue. [...] [S]a caractéristique principale [...] est celle de constituer un effort de description de la structure diachronique du parcours de vie, caractéristique qui le distingue radicalement des autres formes (non narratives) d'entretien »; Daniel Bertaux, *Les récits de vie*, Paris, Nathan, 1997, p. 9-33.

33 François Dosse, *Le pari biographique. Écrire une vie*, Paris, La Découverte, 2005.

34 À l'exception d'Essombe « Douglas », ils ne jouent qu'en France : Gabriel Abossolo, James Afrika, Essaka Bozard, Louis Dikabo, Samuel Douala, Gaspard Ebele, Henri Ebouancy, Samuel Edimo N'Ganga, Michel Etame, Samuel Etonde, Ekoué « Jacobert », Ambroise Mendengue, Ebenezer Moudio, Martin Moudio, Guillaume Moundi, Zacharie Noah, Frédéric N'Doumbe Mondo, Benjamin N'Jem, Eugène N'Jo Léa, Victor Pokossy et Joseph Yegba Maya. En moyenne, ils commencent leur carrière professionnelle à 22,5 ans, la finissent à 27,7 ans et travaillent dans 1,7 club de haut niveau. Et si leur carrière dure en moyenne 4,6 ans, 62 p. 100 d'entre eux évoluent en tant qu'attaquant, 28,5 p. 100 au milieu de terrain et 9,5 p. 100 en défense.

35 Nicolas Bancel et Pascal Blanchard, *De l'indigène à l'immigré*, Paris, Gallimard, 1998, p. 68.

Même si nous disposons de peu d'éléments fiables (par exemple les anciens contrats professionnels des joueurs rencontrés), il est envisageable d'établir quelques interprétations à partir des témoignages recueillis quant à leurs salaires mensuels. De toute évidence, pour eux, leur émigration et leur installation font sens puisqu'ils gagnent à la fois plus que ce qu'ils pouvaient espérer dans le Cameroun colonial et plus que les milliers d'ouvriers africains vivant généralement dans des quartiers défavorisés ou des bidonvilles métropolitains. Avant même la fin des années 1970 et « le temps de la déraison, l'augmentation massive des salaires et la médiatisation des joueurs<sup>36</sup> », il semble que le salaire des footballeurs africains et camerounais dépassait de quatre à cinq fois le salaire moyen en France. Pour Zacharie Noah (né en 1937 à Yaoundé), défenseur professionnel dès 1957 en première division, « à Sedan où j'ai remporté la Coupe de France en 1961, on avait l'esprit du clocher. Les salaires n'étaient pas élevés, mais je vivais au-dessus de la moyenne<sup>37</sup> ». De plus, si à cette époque les joueurs professionnels ou semi-professionnels sont liés contractuellement à leurs clubs jusqu'à l'âge de 35 ans, cela n'empêche pas les footballeurs camerounais d'élaborer des stratégies pour gagner de l'argent. Ainsi, certains d'entre eux, visant la prime à la signature de 10 p. 100 (les 90 p. 100 restants revenant au club vendeur), ont volontiers accepté ou provoqué leur transfert. Les montants touchés sont parfois impressionnants : « on avait intérêt à changer de club pour recevoir une prime à la signature. Ça faisait pas mal d'argent<sup>38</sup> », précise l'attaquant Joseph Yegba Maya (né en 1944 à Otélé), qui travaille quatorze ans en France (1962-1976). Les clubs professionnels leur font bénéficier d'un appartement ou d'une maison d'un certain standing. Cet attaquant se souvient de sa qualité de vie à Strasbourg en première division : « On me payait l'appartement, la voiture : c'était le top<sup>39</sup>. » Logements relativement confortables, « belles voitures<sup>40</sup> », nouveaux loisirs « select », déplacements en France, voyages à l'étranger et rencontres avec de jeunes femmes françaises : tout devient possible.

Dans les années 1950 et 1960, en raison de leur nouveau statut social, les footballeurs professionnels camerounais ont un train de vie agréable et d'innombrables avantages. En France, ils trouvent un réel espace d'ascension sociale, même si la majorité d'entre eux est déjà issue de l'intelligentsia africaine<sup>41</sup>. Ils s'insèrent dans un champ socio-footballistique<sup>42</sup> à la fois exigeant et relativement peu discriminant à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs clubs. Il

36 Alfred Wahl et Pierre Lanfranchi, *Les footballeurs professionnels des années 1930 à nos jours*, Paris, Hachette, 1995, p. 215-217.

37 Zacharie Noah, 20 décembre 2010, Yaoundé (Cameroun).

38 Joseph Yegba Maya, 8 décembre 2010, Montpellier (France).

39 *Ibid.*

40 Zacharie Noah, 20 décembre 2010, Yaoundé (Cameroun).

41 Claude Boli, « Noir désir, des années 1950 à nos jours » dans *Allez la France! Football et immigration*, p. 85-90.

42 Pour reprendre le concept du sociologue Christian Pociello de « champ socio-sportif ». Selon lui, ce concept renvoie à « un domaine social délimité, ayant sa logique, ses enjeux et son histoire propres, regroupant les agents et les acteurs les plus directement attachés à l'existence du sport et porteurs des fonctions sociales et

s'agit pour chacun de « marquer des buts pour gagner sa vie ». En effet, structurellement mis en concurrence par des équipiers, issus en grande partie de la classe ouvrière<sup>43</sup> et qui rêvent aussi d'assurer leur propre avenir, les footballeurs, hantés par la peur de la blessure, se réservent pourtant entre eux une attention mutuelle. Il semble que les joueurs camerounais n'aient jamais subi frontalement de remarques racistes de la part d'équipiers. Chaque saison, au gré des départs et des arrivées dans le club, une intimité se fait et se défait entre footballeurs, par affinité. Zacharie Noah aime se souvenir qu'il s'est « éclaté à Sedan et que les gens [l]'ont adopté<sup>44</sup> ». Pour comprendre cette solidarité et cette « camaraderie de raison », Pierre Lanfranchi et Alfred Wahl expliquent que chaque footballeur touche une prime de résultat, en fonction du verdict du match (nul, victoire de son équipe à domicile ou à l'extérieur)<sup>45</sup>. Ainsi, au-delà de l'amour du jeu qu'ils présentent comme une motivation première, les joueurs cherchent à accumuler du capital économique. Cela les soumet à une logique communautaro-sportive qui leur permet d'oublier momentanément le racisme colonial en métropole touchant de nombreux champions<sup>46</sup>. À l'intérieur du club, une certaine mixité – sociale, culturelle, religieuse – semble s'instaurer sereinement entre les équipiers de nationalités souvent différentes : « 107 joueurs ayant débuté en première et seconde division de 1950 à 1960 viennent des prestigieux championnats européens<sup>47</sup> » (anglais, espagnols et italiens principalement), écrit Marc Barreaud. Défendant les couleurs des clubs français, ils sont également respectés, adulés par les partisans qui leur vouent un profond attachement, mais ils ne sont pas épargnés par les insultes racistes de leurs adversaires et des partisans de l'équipe adverse. Dès les années 1950, il règne globalement dans les clubs une fraternité sportive, certes fragile, fédérée de manière intransigeante par les entraîneurs et les dirigeants de clubs.

En effet, les entraîneurs des clubs dans lesquels jouent les footballeurs camerounais sont perçus par eux le plus souvent comme de « seconds pères ». Figures paternelles et expérimentées (ce sont tous d'anciens footballeurs professionnels), ils sont investis de leur confiance. Le rôle d'encadrant, voire de tuteur et de guide, de ces entraîneurs, étonnants pédagogues, s'exerce dans le cadre sportif

---

culturelles traditionnelles qui peuvent lui être légitimement assignées (éducation et formation de la jeunesse production et gestion spectaculaire des élites, intégration sociale, impacts économiques ». Christian Pociello, *Sports et sciences sociales. Histoire, sociologie et prospective*, Paris, Vigot, 1999, p. 139.

43 À titre d'exemple, lors de la saison 1963-1964, « sur les 264 footballeurs engagés en première division nationale, 53 p. 100 peuvent être classés comme ouvriers, 14,5 p. 100 comme artisans-commerçants, 15 p. 100 comme employés, 14,4 p. 100 comme techniciens et cadres moyens, et enfin 3 p. 100 comme scolaires ou étudiants ». Jean-Michel Faure et Charles Suaud, « Un professionnalisme inachevé. Deux états du champ du football professionnel en France », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 103, juin 1994, p. 8.

44 Zacharie Noah, 20 décembre 2010, Yaoundé (Cameroun).

45 Comme les salaires, elles ont la double particularité d'être réglementées et d'être inégales entre les footballeurs de chaque équipe. Lanfranchi et Wahl, *Les footballeurs professionnels des années 1930 à nos jours*, p. 142.

46 Timothée Jobert, *Champions noirs, racisme blanc. La métropole et les sportifs noirs en contexte colonial (1901-1944)*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2006.

47 Barreaud, « Les footballeurs étrangers dans le championnat de France professionnel », p. 83.

et extrasportif. Sur les terrains de football, au quotidien, à l'entraînement comme au match, au gré des victoires et des défaites, des relations fortes se tissent entre footballeurs et entraîneurs. Transmission et acquisition de nouvelles compétences footballistiques et recherche constante de progrès les animent de part et d'autre. Les apprentissages sportifs sont nombreux, l'identification au maître est forte. Il arrive même que les carrières sportives de certains footballeurs dépendent de celles de leurs entraîneurs. Joseph Yegba Maya quitte Marseille pour Valenciennes (1970), puis rejoint Strasbourg (1973) dans des conditions bien particulières : « J'ai suivi l'entraîneur de Marseille, Robert Domergue, qui allait sur Valenciennes et qui connaissait mes qualités. J'ai signé un contrat de trois ans. Puis, Robert Domergue s'en va à Strasbourg et il me remet dans ses valises<sup>48</sup>. »

Sans doute plus que les footballeurs français « de souche » – émigration oblige –, les footballeurs camerounais inexpérimentés s'identifient globalement à leurs entraîneurs de haut niveau et sont largement respectés par les présidents qui les ont recrutés et qui les rémunèrent. Qu'ils soient hommes d'affaires ambitieux ou philanthropes avérés – parfois les deux –, les dirigeants de clubs (amateurs et professionnels) sont à la tête d'une association sportive fortement hiérarchisée. Conscients que leurs clubs s'inscrivent au sein d'un véritable marché, ils font preuve de fermeté (notamment sur la question des transferts), mais aussi d'une bienveillance sincère et calculée. Effectivement, ces notables trouvent des emplois à leurs footballeurs amateurs et entretiennent eux aussi une relation très paternaliste avec « leurs » joueurs. Un indéniable respect s'établit entre les footballeurs camerounais et leurs présidents de clubs, d'autant plus que ces derniers jouissent de précieuses relations avec les autorités militaires et civiles, mais ces notables sont parfois peu scrupuleux.

Si Zacharie Noah se sent « accueilli les bras ouverts à Sedan<sup>49</sup> », Joseph Yegba Maya dénonce cette « dictature des présidents » dont il est victime au début de sa carrière : « À mon arrivée à Marseille en 1962, dit-il, ils m'ont donné un petit pécule. J'avais la chambre payée à l'hôtel, une petite mobylette et les repas. Pour moi, c'était le summum. Mais ils m'ont volé! Je ne gagnais que des miettes. À l'époque, les agents n'existaient pas : il n'y avait personne pour nous défendre<sup>50</sup>. » Et comme le rappelle Abdelmalek Sayad, « l'immigration n'a[yant] de sens pour l'entendement politique qu'à la condition que les "coûts" qu'on lui impute n'excèdent pas les "profits" qu'elle peut procurer<sup>51</sup> », il est donc envisageable que les footballeurs camerounais soient moins rémunérés que leurs équipiers. La fragilité structurelle de la condition de footballeur professionnel dans les années 1950 et 1960, surtout quand il est un migrant sportif, est frappante. Pour ces

48 Joseph Yegba Maya, 8 décembre 2010, Montpellier (France).

49 Zacharie Noah, 20 décembre 2010, Yaoundé (Cameroun). Rares sont alors en France les dirigeants qui, comme à Sedan, recherchent « la performance sportive et le strict respect des valeurs du sport amateur ». Faure et Suaud, « Un professionnalisme inachevé », p. 9.

50 Joseph Yegba Maya, 8 décembre 2010, Montpellier (France).

51 Abdelmalek Sayad, « "Coûts" et "profits" de l'immigration. Les présupposés politiques d'un débat économique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 61, mars 1986, p. 79.

joueurs, il est difficile de connaître leurs droits, d'oser les revendiquer et d'être vraiment entendus. Quant à la presse sportive métropolitaine, qui revendique constamment le fait d'être « au-dessus de la mêlée<sup>52</sup> », elle fait preuve, en apparence, d'une certaine neutralité à l'égard de ces joueurs africains. Pourtant, elle véhicule déjà tout un lot de stéréotypes raciaux sur eux, entre fagination et répulsion. Pierre Lanfranchi et Matthew Taylor insistent sur la stigmatisation dont sont victimes les footballeurs africains : les descriptions révèlent une subtile forme de discrimination; elles renvoient au don et à l'immatrité<sup>53</sup>, sans oublier l'instinctivité et l'animalité.

Afin d'éviter un retour précoce dans leur Cameroun natal où ils savent que leurs conditions de vie sont moins supportables, eux qui sont prêts à tous les sacrifices pour réussir feignent d'ignorer les discriminations qu'ils subissent dans un pays où leur est aussi accordée une nouvelle dignité. Ils se soumettent continuellement aux assignations à l'intégration qui leur sont faites. Le discours de Joseph Yegba Maya qui assure « ne pas [s]'occuper des gens bêtes et racistes<sup>54</sup> » est à relier à l'analyse d'Abdelmalek Sayad, pour qui « socialement voire moralement suspect, l'immigré doit avant tout rassurer quant à la morale en niant autant qu'il le peut l'altérité radicale dont il est porteur<sup>55</sup> ».

## II. Exercer en France (1964-1985) : un privilège?

En 1964, année où la FIFA institue l'obligation pour un footballeur possédant la double nationalité de jouer pour une seule équipe nationale, le Championnat de France devient un tremplin pour les joueurs camerounais – comme Antoine Essombe « Douglas » – qui accèdent à de nouveaux espaces sportifs, en Europe et dans le monde. La saison 1985-1986 se caractérise par la présence inédite en France d'un joueur camerounais (Joseph-Antoine Bell) ayant transité par l'étranger. Ainsi, entre 1964 et 1985, 24 joueurs camerounais<sup>56</sup>, ayant découvert le football dans la rue et tous surclassés en senior dans leurs clubs amateurs

52 Édouard Seidler, *Le sport et la presse*, Paris, Armand Colin, 1964, p. 169.

53 « Descriptions of African footballers revealed a more subtle form of discrimination. From early on, the discourse of African players was binomial: gift and immaturity ». Lanfranchi et Taylor, *Moving with the Ball*, p. 176.

54 Joseph Yegba Maya, 8 décembre 2010, Montpellier (France).

55 Abdelmalek Sayad, « Immigration et "pensée d'État" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 129, septembre 1999, p. 10-11.

56 Seize footballeurs travaillent uniquement en France : Ibrahim Aoudou, Paul Bahoken, Xavier Bru, Jean-Pierre Ekouc, Jean-Rémy Issembe, Roudolph Kalla, Emmanuel Koum, Charles Lea-Eyoum, Maurice Madiba, Marcel et Martin Maya, Eugène M'Bongo, Jean-Pierre N'Djamba, Claude N'Dzoudja, Martin N'Kom et Maximin Okah. En moyenne, ils raccrochent les crampons au même âge (27,7 ans) que leurs aînés des années 1950. Cependant, ils rentrent dans le professionnalisme plus tardivement (23,7 ans) qu'eux et leur carrière dure donc moins longtemps (3,5 ans). Huit footballeurs signent leur premier contrat dans un club français et jouent ensuite à l'étranger : Théophile Abega, Eugène Ekeke, Michel Kaham, Roger Milla, Grégoire M'Bida, Louis-Paul M'Fédé, Jean-Claude Pagal et Jean-Pierre Tokoto. Cette population sportive est spécifique en moyenne par l'âge de sortie du professionnalisme (35,5 ans), la durée de la carrière professionnelle (11,3 ans) et le nombre de clubs (5,3) et de pays (2,3) où ils ont travaillé.

locaux, rejoignent l'élite footballistique française. Dans un contexte d'envolée du chômage marqué par 1,5 million de chômeurs recensés en France en 1977, voyons quel a été leur statut d'immigré sportif dans ce pays, à une époque où sont successivement décidés et votés la suspension de l'immigration (juillet 1974), un décret sur le regroupement familial des étrangers vivant en France (avril 1976) et des aides au retour pour les travailleurs immigrés (septembre 1977). D'un point de vue sportif, en 1969, l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP) crée le « contrat à temps », qui donne aux joueurs la possibilité de s'engager pour des durées limitées<sup>57</sup> et, en 1982, les équipes nationales sont autorisées à sélectionner autant de « joueurs expatriés » qu'elles le désirent afin de participer aux Coupes d'Afrique des nations.

Lors de leurs premiers mois dans l'ancienne métropole, outre le sentiment de solitude et d'isolement, tous les joueurs rencontrent trois difficultés majeures : le climat et les températures parfois rugueuses, l'exigence du professionnalisme où chaque détail a son importance, ainsi que le racisme et les préjugés. Quelques conditions facilitent également leur intégration sportive en France. D'une part, le fait d'avoir gagné des titres avec leur club de départ et les Lions indomptables, et aussi d'avoir déjà signé leur contrat au Cameroun, constitue une précieuse ressource pour pénétrer ce marché concurrentiel. D'autre part, les footballeurs âgés de plus de 25 ans et ceux qui mènent des études en France, possédant un certain bagage intellectuel et capital culturel, sont davantage respectés et craints. Sans oublier bien sûr le soutien providentiel de footballeurs professionnels africains expérimentés et déjà « en poste » dans leurs équipes. Cela leur permet d'obtenir des repères pour renégocier leurs contrats à la hausse, mais aussi de faire face à des discriminations venues de l'extérieur du club. Grâce à eux, ils s'acclimatent progressivement à leur nouvelle vie tant rêvée : dès 1975, Marcel et Martin Maya poursuivent leurs études en France tout en jouant au football, grâce à leur frère Joseph Yegba Maya, déjà « dans le milieu<sup>58</sup> » ; à son arrivée en 1982, le milieu de terrain Grégoire M'Bida (né en 1955 à Yaoundé) est pris sous l'aile protectrice de Roger Milla à Bastia, club de première division.

Avant de participer à trois Coupes du monde (1982, 1990 et 1994) et d'être désigné « Footballeur africain du siècle » par le quotidien sportif français *L'Équipe* en 2001, l'attaquant Roger Milla (né en 1952 à Yaoundé) rejoint Valenciennes en 1977, également en première division. Les difficultés auxquelles fait face ce double Ballon d'or africain (1976 et 1990) rappellent le traitement rustique, voire dégradant, réservé aux footballeurs africains en France, fussent-ils champions dans leur pays. Il confie ici l'un des pires souvenirs de sa carrière professionnelle :

À Valenciennes, je me suis senti bien accueilli par les supporters. Mais j'étais logé avec mon épouse à côté de la gare dans des conditions catastrophiques. Le

57 Puis, en 1973, la Charte du football professionnel est adoptée : elle prévoit notamment l'instauration de divers contrats (aspirant, stagiaire et professionnel) qui lient le footballeur pour quatre ans avec son club formateur. Lanfranchi et Wahl, *Les footballeurs professionnels des années 1930 à nos jours*, p. 179-181.

58 Martin Maya, 22 janvier 2011, Sucy-en-Brie (France).

contrat n'a pas été respecté. Quand je suis arrivé, on m'a mis dans une petite pièce qui n'avait même pas la taille d'une chambre et où il faisait très froid. C'était au président du club qui n'avait pas l'intention de dépenser de l'argent pour moi. J'ai fait la grève des entraînements pendant trois semaines et grâce aux inspecteurs du travail et aux supporters, ma situation s'est progressivement arrangée<sup>59</sup>.

Sans rancœur, il poursuit : « Je ne pense pas qu'un Polonais, un Belge ou un Allemand ait été logé comme je l'ai été. Comme j'étais Africain, le président pensait que je n'allais rien dire et que je ne pouvais pas réagir. Malheureusement pour lui, avant même de partir en France, si j'étais amateur, j'étais déjà professionnel dans ma tête<sup>60</sup>. »

Comme Roger Milla, de nombreux footballeurs camerounais, habitués jusque-là au vedettariat et à « l'amateurisme marron » au Cameroun, connaissent des débuts difficiles dans les clubs professionnels. Certains, comme Théophile Abega, Michel Kaham et Martin Maya (nés en 1954, 1951 et 1953 à Nkomo, Bafang et Douala), voient même leur carrière ralentie ou stoppée définitivement à la suite de graves blessures. Pourtant, après leur arrivée en France, leurs conditions de vie et de travail s'améliorent significativement. Logés souvent dans des chambres d'hôtel puis dans des villas et appartements loués par leurs employeurs, ils gagnent mensuellement des sommes importantes, qui augmentent lors de chaque transfert. À cet égard, la progression des salaires de Roger Milla de 1978 à 1989 est stupéfiante. Pour lui, « au niveau des conditions matérielles, ça s'est amélioré. À Valenciennes, je touchais 3 000 francs mensuels de salaire. Je suis parti de Valenciennes pour Monaco, mon salaire est passé à 20 000. À Bastia, ça s'est stabilisé parce que le club n'avait pas de moyens. À Saint-Étienne, c'était 30 000 et à Montpellier, c'était 50 000. En dix ans, en France, mon salaire a été multiplié par 15<sup>61</sup>. » Durant leur carrière, tous les joueurs interrogés ont la sensation d'être privilégiés. Le défenseur Michel Kaham évoque par exemple son bonheur « d'être dans un milieu permettant de grandir dans la mentalité et de faire le tour du monde<sup>62</sup> ».

Cependant, dans un contexte où les footballeurs africains sont considérés comme une main-d'œuvre peu chère et offrent une solution attractive pour les clubs peu dotés financièrement, la loi économique imposée par les dirigeants français tend à les sous-payer par rapport à leurs coéquipiers européens. « Il est de notoriété publique [qu'ils] gagnent, à compétence égale, 20 à 30 p. 100<sup>63</sup> » de moins que les autres joueurs du vestiaire; ce sont des produits d'importation bon

<sup>59</sup> Roger Milla, 19 décembre 2010, Yaoundé (Cameroun).

<sup>60</sup> *Ibid.* Il revient plus en détail sur ce point dans les trois ouvrages qui lui sont consacrés : Roger Milla, *L'épreuve de ma foi ou l'histoire d'un buteur devenu ambassadeur*, Yaoundé, Cœur d'Afrique, 2006; Roger Milla et Charles Onana, *Une vie de Lion*, Paris, Dubois, 2006; Olivier Schwob, *Roger Milla : sur les traces d'un lion*, Paris, Mango Sport, 2006.

<sup>61</sup> Roger Milla, 19 décembre 2010, Yaoundé (Cameroun).

<sup>62</sup> Michel Kaham, 7 janvier 2011, Douala (Cameroun).

<sup>63</sup> Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Keimbou, *L'Afrique et la planète football*, Paris, EPA, 2008, p. 321.

marché. Roger Milla aime à préciser qu'au-delà de l'âge, de l'expérience du haut niveau, de son poste et de ses performances, il savait qu'il était « moins payé que [s]es coéquipiers<sup>64</sup> ». Parmi d'autres, le discours de l'attaquant Eugène Ekeke (né en 1960 à Bonabéri) va dans le même sens : « Au Racing Club de Paris, en seconde puis en première division, j'étais le meilleur buteur de l'équipe et il y a des équipiers qui gagnent 10 fois mon salaire<sup>65</sup>. » Hors du club, les insultes de quelques « gens racistes qui ne pensent même pas ce qu'ils disent<sup>66</sup> », évoquées par le milieu Louis-Paul M'Fédé (né en 1962 à Nkolkosse), ne les laissent pas non plus indifférents.

Malgré cette indéniable ascension sociale que tous connaissent grâce au football professionnel, les footballeurs camerounais font de nombreuses concessions pour réussir dans un championnat prestigieux, médiatisé et plus avantageux sur le plan économique. Ils subissent ainsi une certaine forme de « tyrannie du national<sup>67</sup> » en France, puisque ces « non-nationaux<sup>68</sup> » issus d'un pays dominé sont sommés de se fondre dans une communauté nationale qui n'est pas la leur. Les conclusions des travaux d'Abdelmalek Sayad sur les migrations des travailleurs africains peuvent s'élargir au champ socio-footballistique français : pour lui, l'immigré est un être dominé deux fois. D'un côté, par les conditions d'existence qui lui sont réservées dans le pays d'accueil (salaire, prime, logement . . .). De l'autre, par la catégorie qui voue son existence à l'arbitraire de l'ordre politique national (interdiction du droit de vote, attitude résignée à l'égard de la préférence nationale. . .). Au début des années 1980, le passage « du modèle disciplinaire au managerisme décontracté avec Lagardère, Borelli, Denisot, Affelou, Tapie<sup>69</sup> », décrit par l'ethnologue Christian Bromberger, ne favorise pas les footballeurs professionnels camerounais : ces derniers connaissent principalement deux nouveaux types de vexations, qui n'existaient pas quand le Cameroun était encore sous tutelle française.

La première est la difficulté à être libérés temporairement par leurs employeurs, les clubs, pour évoluer en équipe nationale lors des matchs amicaux et officiels du Cameroun. Joseph Yegba Maya, qui compte 25 sélections avec les Lions Indomptables, dont une participation à la CAN 1972 durant laquelle il

<sup>64</sup> Roger Milla, 19 décembre 2010, Yaoundé (Cameroun).

<sup>65</sup> Eugène Ekeke, 30 décembre 2010, Douala (Cameroun).

<sup>66</sup> Louis-Paul M'Fédé, 10 janvier 2011, Bangangté (Cameroun).

<sup>67</sup> À propos du droit d'asile en Europe de 1793 à 1993 et des émigrés sommés d'avoir une nationalité, Gérard Noiriel parle de « tyrannie du national ». Gérard Noiriel, *La tyrannie du national, Le droit d'asile en Europe, 1793-1993*, Paris, Calmann-Lévy, 1993.

<sup>68</sup> Selon Abdelmalek Sayad, l'immigration peut être appréhendée en tant que « présence au sein de l'ordre national de non-nationaux ». Abdelmalek Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Bock Université, 1991, p. 292.

<sup>69</sup> « Ceux-ci demeurent des hommes d'affaires fortunés mais ils représentent de moins en moins les secteurs classiques de la production. Ce sont désormais les patrons de médias et de l'édition, les entrepreneurs de travaux publics, les promoteurs immobiliers, les leaders de la distribution des produits de consommation qui occupent bruyamment la direction des clubs. Look décontracté, parole directe vont de pair avec un nouveau style de relations au sein de l'équipe et du club. » Christian Bromberger, *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1995, p. 190.



inscrit un but et échoue en demi-finale, affirme que « les clubs pros ne voulaient pas nous libérer pour aller au Cameroun! Même quand mon père est décédé, ils ne m'ont pas laissé partir pour son enterrement<sup>70</sup> ». Après 1981 et l'obligation faite aux clubs européens de mettre leurs joueurs à la disposition des associations nationales (africaines) pour les matchs officiels et éliminatoires de Coupe du monde, les contraintes se relâchent sensiblement. Néanmoins, Grégoire M'Bida, champion du Cameroun avec le Canon de Yaoundé en 1982, perd progressivement toute crédibilité dans son club de Bastia en se rendant sans son autorisation en Côte d'Ivoire pour participer à la CAN 1984. Avec amertume, il confie ceci :

Alors que j'avais un avenant sur le contrat, Bastia ne voulait pas que j'aille la jouer alors que Roger Milla avait l'autorisation. Moi, j'ai pris mes bagages et je suis parti. À mon retour, les dirigeants de Bastia me suspendent. Heureusement que la Fédération française de football a levé la suspension. Bastia ne voulait plus me garder. Ainsi, ils m'ont saboté dans tous les clubs en les appelant. Bastia m'a fait louter ma carrière professionnelle. Je me suis retrouvé seul et en seconde division<sup>71</sup>.

Le second type de vexations que les footballeurs camerounais (et africains) découvrent est lié directement au régime de quotas des nouveaux joueurs étrangers autorisés, qui est de deux par club depuis 1966, auquel peut s'ajouter un Européen à partir de 1982. Pour contourner cet implacable et arbitraire ordre national (être un footballeur français ou non), les dirigeants des clubs cherchent à nationaliser « leurs » joueurs étrangers, parfois sans même leur laisser le choix, surtout quand ils sentent que ces derniers sont jeunes et sous dépendance. Leur objectif est de renforcer leur effectif avec un maximum de footballeurs étrangers, prometteurs ou déjà confirmés. À l'image du Malien Salif Keita, Ballon d'Or africain en 1971, qui opte pour une attitude ferme en refusant la nationalité française<sup>72</sup>, les footballeurs camerounais exercent dans une France peu accueillante envers ses anciens sujets. Dans ce contexte de nationalisation forcée, ils doivent faire un choix et se positionner : accepter la nationalité française ou non.

Certains footballeurs camerounais de cette période obtiennent cette nationalité de complaisance quand ils arrivent en France, notamment s'ils sont nés avant l'Indépendance et se sont mariés avec des Françaises de souche. De manière pragmatique, Roger Milla saisit l'occasion qui lui est donnée en 1984 : « en tant que francophone, on avait des facilités pour prendre la nationalité française. Je l'ai obtenue en quatre mois<sup>73</sup> », dit-il. Deux ans auparavant, Grégoire M'Bida, fraîchement recruté à Bastia, l'avait déjà acquise « en 24 heures<sup>74</sup> », ce qui prouve l'existence de complicités entre autorités sportives, administratives et

70 Joseph Yegba Maya, 8 décembre 2010, Montpellier (France).

71 Grégoire M'Bida, 7 décembre 2010, Créteil (France).

72 Dietschy et Kemo-Kcimbou, *L'Afrique et la planète football*, p. 290.

73 Roger Milla, 19 décembre 2010, Yaoundé (Cameroun).

74 Grégoire M'Bida, 7 décembre 2010, Créteil (France).

politiques. D'autres footballeurs n'acceptent pas de rentrer juridiquement dans l'ordre national. C'est le cas par exemple de Michel Kaham qui, en 1980, entre en conflit avec son club de Tours à ce sujet et est contraint de le quitter précipitamment.

### III. Être footballeur immigré africain en France (1985-1997)

De la saison 1985-1986 à la saison 1996-1997, c'est-à-dire du recrutement en France de Joseph-Antoine Bell jusqu'à l'application de l'arrêt Bosman, 25 joueurs camerounais<sup>75</sup> démarrent leur carrière dans les clubs français. Dans un contexte de libéralisation progressive du marché footballistique, les juridictions sportives françaises et européennes tendent à se libéraliser en raison des autorisations de la Fédération française de football (FFF) en 1988 et de l'UEFA en 1991 données aux clubs professionnels de recruter trois joueurs étrangers puis d'appliquer la règle du « 3+2<sup>76</sup> ». Trois facteurs permettent alors d'expliquer ce renouveau des footballeurs camerounais en France entre 1985 et 1997 : la crise du championnat camerounais<sup>77</sup>, le rayonnement international des Lions indomptables et le pouvoir des agents<sup>78</sup>.

Dès 1985, Didier Angibeaud, Joseph-Antoine Bell, André Kana-Biyik, Benjamin Massing et Georges Mouyeme travaillent tous les cinq, au cours de leur carrière, dans 15 clubs professionnels différents, dont neuf en France. À partir de leurs témoignages, abordons maintenant leurs itinéraires dans l'ancienne métropole. A priori mieux encadrés et mieux défendus par leurs agents, ces footballeurs

<sup>75</sup> Douze joueurs évoluent uniquement en France : Aimé Billong Romarin, Maurice Douala, Joseph Enanga, Constantin Etot, André Kana-Biyik, Emmanuel Kunde, Jean-Louis Mama Atangana, Benjamin Massing, Claude Mbella Ngom, George Nyemb, Boniface Panebeng et Guy-Noël Tapoko. Onze footballeurs camerounais travaillent en France puis accèdent à d'autres championnats étrangers : Didier Angibeaud, Ernest Ebongue, Marc-Vivien Foé, Samuel Ipoua, Cyrille Makanaky, Gilbert Massock, Emile M'Bouh, Pius N'Dieff, François Omam-Biyik, Rigobert Song et Jacques Songo'o. Et deux joueurs, Joseph-Antoine Bell et Georges Mouyeme, exercent à l'étranger avant de rejoindre la France. En moyenne, ces 25 nouveaux joueurs démarrent leur carrière professionnelle à 21,7 ans et l'achèvent à 30,1 ans au sein de 3,7 clubs où ils restent 6,9 ans. Statistiquement, 8 p. 100 sont gardiens de but, 20 p. 100 défenseurs, 32 p. 100 milieu de terrain et 40 p. 100 attaquants. Et si le nombre de clubs traversés comme la durée de leur carrière restent stables, leur âge à l'entrée dans le professionnalisme s'abaisse par rapport à la période précédente, où il était supérieur à 23 ans.

<sup>76</sup> Celle-ci permet à chaque club professionnel européen de première division de recruter trois footballeurs européens ainsi que deux autres supplémentaires s'ils ont déjà cinq ans d'ancienneté dans les championnats européens.

<sup>77</sup> Le désengagement (financier) de l'État camerounais vis-à-vis du mouvement sportif national, l'émergence d'initiatives individuelles et privées dans la direction des clubs de haut niveau, l'abandon manifeste de la formation des jeunes joueurs, le clivage entre les entraîneurs d'élite « empiriques » et les plus jeunes « scientifiques » formés à l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS) de Yaoundé depuis 1960, et « l'amateurisme marron » (joueurs sans statut) en sont révélateurs. Emmanuel Mvé Elcmva, *Le livre blanc du football camerounais*, Yaoundé, Le Matin, 1988.

<sup>78</sup> D'ailleurs, il est assez courant que règnent dans ces transactions financières malversations et mensonges : un système quasi mafieux et opaque prend forme. Même les dirigeants des clubs et de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot), dépositaires respectivement des fameuses lettres de libération et des lettres de sortie internationale, exigent parfois des sommes d'argent en liquide qu'ils utilisent à des fins personnelles. En 1994, le transfert épineux du milieu de terrain Marc-Vivien Foé du Canon de Yaoundé à Lens en est l'illustration. Abed Nego Messang, « Le scandale de la traite des jeunes », *Afrique Football*, n° 9, 1998, p. 38-41.

jouissent de conditions de vie et de travail toujours aussi agréables, et la découverte du professionnalisme semble moins pénible pour eux que pour leurs aînés. Même s'ils ont l'obligation de s'habituer rapidement « aux conditions climatiques, à la nourriture et à l'entraînement plus poussé<sup>79</sup> » – pour reprendre l'expression d'André Kana-Biyik (né en 1965 à Sackbayeme) –, deux éléments favorisent leur rapide intégration sportive. Tout d'abord, les conditions sportives qui leur sont faites dans les clubs français s'apparentent à celles qu'ils ont connues dans le football camerounais et surtout dans l'équipe nationale camerounaise, où la majorité d'entre eux a brillé et a acquis une solide expérience. Benjamin Massing, anciennement licencié au Diamant de Yaoundé, en témoigne : « Lors du premier entraînement, j'étais un peu angoissé. Mais à Créteil, en seconde division en 1988, le niveau n'était pas élevé et l'effectif vieillissant. Moi, j'étais Champion d'Afrique avec les Lions indomptables. Donc, l'adaptation s'est très bien passée<sup>80</sup>. » De plus, leur intégration sportive en France est liée, encore une fois, au soutien d'amis footballeurs déjà présents sur le territoire, qui les aident à s'adapter à leur nouvelle équipe et à leur nouvelle vie. Massing (né en 1962 à Edéa), qui héberge quelques semaines à son domicile cristolien Georges Mouyeme (né en 1971 à Douala) en 1990, poursuit : « J'ai reçu les conseils de certains Camerounais que j'avais trouvés dans le monde professionnel comme Joseph-Antoine Bell ou encore le Sénégalais Jules Bocandé<sup>81</sup> ».

Tous ont la possibilité de s'élever socialement par le sport en jouant dans les clubs professionnels français. Une nouvelle fois, les propos de ce défenseur au style rugueux, participant à deux Coupes du monde, permettent de mettre en évidence l'existence d'une différence de potentiel social entre les conditions de départ et les conditions d'arrivée. « Au Diamant, avec les primes, le salaire pouvait monter à 600 000 francs CFA par mois, voire plus, dit-il, ce qui fait plus de 1 000 euros. Mais quand j'arrive à Créteil, je touche un bon salaire : 35 000 francs, soit 5 000 euros<sup>82</sup>. » Ses paroles sont confirmées par le Messin André Kana-Biyik qui, lui aussi en 1988, dit « toucher par mois en première division six fois plus qu'un ouvrier français<sup>83</sup> ». Et si leurs salaires augmentent presque systématiquement quand ils changent de club, ils savent que « certains équipiers sont mieux payés même sans jouer<sup>84</sup> ». Le sentiment de subir des discriminations salariales est donc bien présent. Cette différence de traitement salarial ne les empêche pas d'avoir un statut privilégié en France par rapport aux travailleurs français et africains immigrés de plus en plus nombreux. Comme le résume le milieu André Kana-Biyik, « c'est une chance pour moi d'être venu en France<sup>85</sup> ».

Cependant, leurs carrières sportives ne sont idylliques qu'en apparence. Derrière ces enviables conditions de vie et de travail, en rupture avec celles qu'ils

79 André Kana-Biyik, 9 novembre 2010, Paris (France).

80 Benjamin Massing, 30 décembre 2010, Douala (Cameroun).

81 *Ibid.*

82 *Ibid.*

83 André Kana-Biyik, 9 novembre 2010, Paris (France).

84 Benjamin Massing, 30 décembre 2010, Douala (Cameroun).

85 André Kana-Biyik, 9 novembre 2010, Paris (France).

ont connues au Cameroun, se cachent des processus de domination d'autant plus efficaces qu'ils sont invisibles, car transfigurés en étant vécus sur le mode de la passion. En effet, la similitude est frappante avec les footballeurs camerounais de la génération précédente : ces joueurs professionnels sont encore des dominants qui sont dominés<sup>86</sup>. Ils sont confrontés aux deux mêmes problèmes majeurs que leurs aînés et doivent eux aussi se soumettre à l'ordre national.

D'une part, ils éprouvent des difficultés à quitter momentanément leurs clubs professionnels pour aller jouer avec les Lions indomptables. Victimes de chantage, ils ne sont pas les seuls décisionnaires, semble-t-il; depuis 1981, la juridiction sportive internationale les protège pourtant, puisque la FIFA oblige leurs employeurs européens à les libérer pour les matchs officiels et éliminatoires à la CAN et à la Coupe du monde<sup>87</sup>. André Kana-Biyik qui a participé à quatre CAN et à deux Coupes du monde, en témoigne : « Les clubs français ne voulaient pas nous laisser partir. Ce n'était pas évident à l'époque. Il est arrivé que le club mette son veto<sup>88</sup> ». Trois d'entre eux (Benjamin Massing et André Kana-Biyik à 29 ans, et Didier Angibeaud à 27 ans) sont contraints d'arrêter prématurément leur carrière professionnelle à cause de blessures qui mettent fin à leurs rêves. Ces blessures ont même des conséquences plus dramatiques si elles surviennent lorsque les clubs prêtent « leurs » joueurs à l'équipe nationale camerounaise, ce qui entraîne la non-reconduction de leur contrat professionnel.

D'autre part, bien que les juridictions sportives françaises et européennes tendent à se libéraliser, les footballeurs camerounais subissent encore la pression des quotas. Leur statut en France reste précaire. En mars 1990, en provenance du Delta Football Club au Gabon, Georges Mouyeme est engagé par le club de Créteil en seconde division et rejoint ainsi Benjamin Massing, déjà présent depuis un an et demi. Il évoque ici ce qui l'attend :

À Créteil, j'avais signé un contrat professionnel de deux ans. Mais à l'époque, il y avait des problèmes de quotas avec les étrangers. Il n'y en avait que trois qui pouvaient jouer en même temps sur le terrain. Au moment où je signe, sans le savoir, je deviens le sixième étranger du club. Il y avait deux Yougoslaves, deux Ivoiriens et le Camerounais Benjamin Massing. Et peut-être même un Argentin très fort. Créteil m'a alors prêté à Saint-Lô dans la Manche qui était en troisième division. Je suis allé à Saint-Lô et j'ai fait six mois là-bas<sup>89</sup>.

Il sous-entend même qu'en tant qu'étranger, il est indispensable d'être un élément-clé de l'équipe pour pouvoir s'insérer durablement dans les clubs professionnels

<sup>86</sup> Comme les athlètes marocains en France. Manuel Schotté, « Destins singuliers. La domination des coureurs marocains dans l'athlétisme français », thèse de doctorat, Université Paris X, 2005.

<sup>87</sup> Ainsi, les footballeurs professionnels africains sont davantage convoqués dans leurs équipes nationales. Parmi les effectifs cumulés de joueurs algériens, camerounais, ivoiriens, égyptiens, ghanécens, marocains, sénégalais et tunisiens, nous trouvons 11 professionnels en activité lors de la CAN de 1984 (Côte d'Ivoire), 66 lors de celle de 1992 (Sénégal) et 107 lors de celle de 2000 (Ghana et Nigeria).

<sup>88</sup> André Kana-Biyik, 9 novembre 2010, Paris (France).

<sup>89</sup> Georges Mouyeme, 10 novembre 2010, Créteil (France).

français. « Je n'ai pas eu besoin de la nationalité française, car par la suite, j'ai eu la chance d'être titulaire là où je suis passé<sup>90</sup> », affirme-t-il.

La malléabilité des footballeurs professionnels africains et camerounais est flagrante : comme leur nationalité, leurs destinations sportives peuvent être influencées et manipulées suivant les différents impératifs nationaux. Ainsi, parmi d'autres, Joseph-Antoine Bell (né en 1954 à Mouandé), le premier footballeur professionnel noir venu d'Afrique à occuper le poste décisif de gardien de but en France, accepte la nationalité française qu'on lui amène « sur un plateau » à l'Olympique de Marseille. Il se justifie

On me l'a proposée à Marseille. Mais moi, contrairement à un Yougoslave, je suis né en 1954 quand le Cameroun était encore français. Et ce n'est pas moi ni mon grand-père qui avaient [sic] invité les Français à venir au Cameroun. C'est un droit pour moi d'être Français, comme un gars qui est né à Montreuil. Cela rendait service au club, mais pour moi, ce n'en était pas un<sup>91</sup>.

Entre footballeurs camerounais et clubs français, les rapports de domination persistent. Les joueurs africains sont prêts à tous les sacrifices pour rester dans l'élite française ou dans ses sphères proches. Pour avoir la chance de rester à Metz, dès son arrivée en 1988, André Kana-Biyik n'a qu'une idée en tête : « s'accrocher pour [s]on bien et celui de [s]a famille. C'est une question de survie<sup>92</sup>. »

Quarante après les indépendances africaines, au sein des clubs professionnels, esprit de concurrence et « camaraderie de raison » continuent à cohabiter. Si Georges Mouyeme assure ouvertement que « à Créteil, il n'y avait pas de problème de racisme, car il y avait plein de Noirs et la moitié de l'équipe était étrangère<sup>93</sup> », les discriminations – certes limitées et sournoises – existent encore dans le vestiaire : « dans l'équipe, ce n'était pas très méchant ni très poussé, mais il y avait quand même des petites blagues racistes<sup>94</sup> », précise André Kana-Biyik. Les footballeurs professionnels africains subissent toujours les provocations de leurs adversaires, mais désormais celles des partisans adverses s'amplifient. Comparativement aux discriminations spectaculaires et médiatisées auxquelles ils sont confrontés, l'admiration de leurs partisans et la malveillance de certains journalistes<sup>95</sup> leur semblent dérisoires. Comme à d'autres, il est arrivé au milieu Didier Angibeaud (né en 1974 à Douala) de se sentir marginalisé et même humilié : « En Autriche, à Sturm Graz, dès 1998, il y a eu des moments où j'ai failli arrêter à cause des réactions du public lors des matchs. Vous jouez et des gens balancent des peaux de bananes sur le stade et une minorité se met

<sup>90</sup> *Ibid.*

<sup>91</sup> Joseph-Antoine Bell, 28 décembre 2010, Douala (Cameroun).

<sup>92</sup> *Ibid.*

<sup>93</sup> Georges Mouyeme, 10 novembre 2010, Créteil (France).

<sup>94</sup> André Kana-Biyik, 9 novembre 2010, Paris (France).

<sup>95</sup> Joseph-Antoine Bell s'exprime au sujet du racisme dans certains médias français : « Dans les papiers d'avant-match, il était écrit qu'on venait au stade pour la curiosité et regarder un singe dans les buts ». Joseph-Antoine Bell, 28 décembre 2010, Douala (Cameroun).

aussi à imiter le chimpanzé<sup>96</sup> ». Ce phénomène s'enracine dans les tribunes des stades européens dans les années 1990<sup>97</sup> et, d'après les historiens Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Keimbou, « cibles privilégiées parmi ceux qu'il faut stigmatiser en raison de leur sexualité, de leur race, de leur religion ou de leur nationalité, les joueurs africains sont périodiquement la cible d'agissements racistes<sup>98</sup> ». Ces expressions de rivalités sportives ou d'idéologies partagées par des groupes « ultras » blessent tous les footballeurs concernés. La France n'est pas épargnée par le racisme ordinaire des sociétés européennes.

En 1989, Joseph-Antoine Bell, l'ancien capitaine de l'Olympique de Marseille, l'un des premiers footballeurs à sensibiliser l'opinion et la FFF à ce sujet, vit une expérience traumatisante au stade Vélodrome sous le maillot des Girondins de Bordeaux : une forte rivalité oppose alors les deux clubs de première division. Pendant toute la rencontre, des bananes sont lancées en sa direction depuis les tribunes par certains partisans marseillais. Ce scandale révélant au grand jour la montée du racisme dans les stades français à la fin des années 1980 lui fait dire : « Des supporters marseillais m'ont lancé des bananes pendant le match. On a ramassé 50 kilos de bananes dans les gradins. Il y avait une bananeraie! Mon aisance sur et en dehors du terrain gênait, et on cherchait à me déstabiliser. Les footballeurs africains n'osaient pas dire qu'ils souffraient de racisme<sup>99</sup> ». Après l'Angleterre, il faudra d'ailleurs attendre les années 2000 pour que les différents championnats européens organisent avec plus ou moins de succès des campagnes antiracistes dans les enceintes sportives.

#### IV. Gloire et misère des joueurs camerounais en France (1997-2010)

De l'application de l'arrêt Bosman en France (1997-1998) à la fin de la saison 2009-2010, le nombre de footballeurs camerounais en France augmente de façon importante. En effet, 63 joueurs<sup>100</sup> sont recrutés dans des clubs d'élite. Ce taux de concentration élevé en France est non seulement lié à l'augmentation du nombre

<sup>96</sup> Didier Angibeaud, 7 janvier 2011, Douala (Cameroun).

<sup>97</sup> Lanfranchi et Taylor, *Moving with the Ball*, p. 186.

<sup>98</sup> Dietschy et Kemo-Keimbou, *L'Afrique et la planète football*, p. 320.

<sup>99</sup> Joseph-Antoine Bell, 28 décembre 2010, Douala (Cameroun). Voir aussi Joseph-Antoine Bell, *Vu de ma cage*, Yaoundé, Le Schabel, 2011.

<sup>100</sup> Seize footballeurs recrutés en France y exercent exclusivement (jusqu'en 2010) : Henri Bedimo Nsame, Jean-Hugues Bilayi Ateba, Jean-Jacques Ebentsi, Jules-Stéphane Goda, Jean II Makoun, Marcus Mokeke, Benjamin Moukandjo, Stéphane M'Bia, Cyril Ndiba, Ande Dona Ndoh, Guy Ngosso, Nicolas Nkoulou, Dany Nounkeu, Mac Donald N'Dieff, Paul-Roger N'Gomoé et Patrick N'Tolla. Dix-neuf joueurs travaillent en France et accèdent ensuite à d'autres championnats étrangers : Frédéric Ayangma, Gustave Bahoken, Éric Djemba-Djemba, Achille Emanu, Paul-Hervé Essola, Ernest Etchi Oben, Henry Ewanc Elong, Thierry Gathuessi, Idriss Kameni, Luc-Michel Mbeng, André-Parfait Medou-Otyé, Lucien Mettomo, Jacques Momha, Modeste M'Bami, Alexis N'Gambi, Landry N'Guemo, Salomon Olembe, Alexander Song Bilong et Patrick Suffo Kengne. Vingt-huit footballeurs jouent à l'étranger avant de rejoindre la France : Nicolas Alnoudji, Paul Alo'o Efulou, Benoît Angbwa, Albert Baning, Christian Bekamenga, Pierre Boya, Aurélien Chedjou, Roudolphe Douala M'Bela, Pierre Ebede Owono, Apoula Edima Edel, Jean-Emmanuel Effa-Owona, Eugène Ekobo, David Eto'o, Innocent Hamga, Marcel Mahouvé, Joseph-Cyrille Ndo, Pierre-Achille Njanka Beaka, Jeremic Njock, Serge N'Gal, Théophile N'Tamé, Amadou Rabihou Dangadji,

d'agents de joueurs en une décennie (de 613 en 2001 à 5 693 en 2009<sup>101</sup>), mais aussi à l'affaiblissement généralisé du régime des quotas. À la suite de cet arrêt, la FFF autorise les clubs français de première division, à partir de la saison 2001-2002, à inscrire sur la même feuille de match jusqu'à cinq joueurs non originaires de la Communauté européenne.

Dans le contexte d'inflation des salaires des années 2000<sup>102</sup>, les footballeurs camerounais, issus généralement de classes moyennes et de familles de sportifs, qui s'imposent dans leurs clubs professionnels connaissent généralement une véritable promotion sociale. Émoluments confortables – dont ils font profiter leurs proches, souvent « intéressés » par leur soudaine réussite –, logements dans des résidences « haut de gamme », voitures de luxe, loisirs « sélect » (voyages, vêtements . . .) et suivi médicalisé dans des infrastructures sportives récentes font partie de leur quotidien. Plus facilement libérés en équipe nationale camerounaise par leurs clubs qu'à la période précédente, ils sont de moins en moins réticents à accepter une seconde nationalité, que leurs employeurs français proposent aux plus performants d'entre eux.

Les réussites sportives de certains sont incontestables : à eux trois, Jean II Makoun, Modeste M'Bami et Salomon Olembe, nés entre 1980 et 1983 à Yaoundé, recrutés dans les clubs professionnels français de première division (Lille, Sedan et Nantes) entre 1997 et 2001, se forgent de solides palmarès en France. Dans des clubs différents, ils remportent un total de quatre Coupes de France et un titre de Champion de France. Ils participent également à deux finales de Coupes de France et terminent à quatre reprises vice-champions de France. L'un d'eux (Jean II Makoun) est même demi-finaliste de la Ligue des champions en 2010 avec l'Olympique lyonnais. Quant à l'attaquant Samuel Eto'o (né en 1981 à Nkon), il conjugue réussite sportive en Europe et exceptionnelle réussite économique. Malgré des débuts difficiles et des échecs à Carpentras, au Havre et à Saint-Étienne, le quadruple Joueur africain de l'année (en 2003, 2004, 2005 et 2010) brille en Europe, et ses revenus annuels s'élèvent approximativement à 15 millions d'euros durant la saison 2009-2010<sup>103</sup>. Les neuf titres (quatre championnats nationaux, deux coupes nationales et trois Ligues des champions) qu'il conquiert en Espagne et en Italie et les sommes colossales qu'il a accumulées

---

Alioum Saïdou, Augustine Simo, Alphonse, Bertrand et Joël Tchami, Bertin Tokene et Hervé Tum. Le fait de mener une analyse statistique permet de comparer cette population sportive de 63 joueurs (dont 6,3 p. 100 sont gardiens, 34,8 p. 100 défenseurs, 28,5 p. 100 milieux de terrain et 30,4 p. 100 attaquants) avec celle de la génération précédente. En moyenne, alors que les défenseurs sont plus présents, ces sportifs démarrent leur carrière professionnelle plus tôt (à 19,7 ans) et la finissent plus tôt également (27,1 ans). Ils travaillent en moyenne dans plus de clubs professionnels (4,5) et leur carrière a sensiblement la même durée (sept ans).

101 Poli, *Le marché des footballeurs*, p. 94.

102 Pour le journaliste d'investigation Renaud Lecadre, « le revenu mensuel moyen d'un joueur de Ligue 1 a flambé de 29 300 euros en 2005 à 47 000 euros en 2008, soit plus de 50 p. 100 de hausse ». Renaud Lecadre, *Les super bonus du foot*, Paris, Presses de la Cité, 2010, p. 58.

103 Le 19 août 2011, Samuel Eto'o est transféré dans l'équipe caucasienne du FK Anji Makhatchkala pour 27 millions d'euros et un contrat de trois ans lui rapportant 21 millions d'euros net par saison. Il est actuellement le joueur le mieux payé de la planète.

dans différents championnats suscitent l'espoir et le rêve de millions d'enfants africains. Ceux-ci ne savent pas que, depuis une vingtaine d'années, aucun footballeur camerounais partant d'un club d'élite local n'a pu intégrer un grand club européen sans passer quelques mois dans son équipe réserve.

En effet, épris de liberté et de reconnaissance sportive internationale dans un pays présidé d'une main de fer par Paul Biya depuis 1982 et dont le mouvement footballistique est marqué par le manque d'infrastructures sportives, la politisation, le laisser-aller administratif et la corruption<sup>104</sup>, les footballeurs camerounais cherchent à émigrer. Or ils ne connaissent pas tous gloire, bonheur et triomphe en France et en Europe. Ces dernières années, ils n'ont pas été épargnés par le racisme et la xénophobie des sociétés européennes. Comme Joseph-Antoine Bell quinze ans plus tôt à Marseille, Samuel Eto'o, le meilleur buteur de l'histoire de la CAN (avec 18 réalisations), au sommet de son art au FC Barcelone et à l'Inter de Milan, est régulièrement pris à partie par certains partisans de l'équipe adverse. Les dispositifs d'intimidation, de harcèlement et de vexation n'ont pas changé : ils l'insultent, imitent le cri du singe quand il est en possession du ballon et lui jettent des bananes. Malgré l'application récente de lois visant à protéger les jeunes footballeurs africains en Europe et à lutter contre leur marchandisation précoce<sup>105</sup>, tous découvrent le monde brutal des affaires. Ainsi, l'ancien gardien de but du Paris-Saint-Germain Apula Edima Edel porte plainte récemment pour diffamation et tentative d'extorsion de fonds contre son ancien agent (non licencié à la FIFA) Nicolas Philibert qui, le 15 décembre 2009, l'accuse publiquement de travailler sous une fausse identité et de ne pas vouloir honorer ses dettes. La réussite sportive de certains ne peut pas cacher le racisme et la condescendance dont ils souffrent à un moment ou l'autre de leur carrière. Comme pour les footballeurs des générations précédentes, le rêve se transforme parfois en cauchemar.

D'après Raffaele Poli, les destins des footballeurs professionnels africains en Europe sont contrastés et les joueurs sont plus dépendants des intermédiaires et des agents, avec qui les rapports de pouvoir sont asymétriques<sup>106</sup>. Encore de nos jours, à âge, statut et expérience identiques, les Africains sont moins payés que leurs coéquipiers européens et sud-américains. Après avoir affirmé que la moins grande stabilité des joueurs africains en Europe s'explique par leur âge plus précoce et la spéculation qui s'exerce sur eux, Poli parle du « coût humain d'un système spéculatif » : « [d]ans la plupart des cas, précise-t-il, la marge d'action des joueurs de football africains fraîchement débarqués en Europe est très limitée. Loin d'être exceptionnelles, les situations où à un moment ou l'autre de leur carrière les joueurs africains se retrouvent complètement dépendants d'une personne ou d'un club sont fréquentes<sup>107</sup> ». L'attaquant Alphonse Tchami

104 Gary Armstrong et Richard Giulianotti, *Football in Africa: Conflict, Conciliation and Community*, New York, Palgrave Macmillan, 2004; Paul Darby, *Africa, football and FIFA: Politics, Colonialism and Resistance*, Londres, Frank Cass, 2002.

105 Ainsi, « en 2001, le contexte réglementaire de la FIFA a été modifié pour rendre plus difficile[s] les transferts de mineurs non-communautaires à l'étranger ». Poli, *Le marché des footballeurs*, p. 66.

106 Didier Wejdi, « Les recruteurs parlent de l'Afrique », *Afrique Football*, n° 33, 1990, p. 8-13.

107 Poli, *Le marché des footballeurs*, p. 139-150.



(né en 1971 à Douala), joueur de première division à Nice lors de la saison 2000-2001, connaît aussi cette pression en France. Conscient de la menace de se retrouver sans employeur, ce qui l'obligerait à retourner dans son pays natal, il s'engage avec le Vejle Boldklub au Danemark en 1991. Aujourd'hui, il reconnaît que « Bordeaux, où l'essai n'était pas concluant, ne pouvait pas [l]e garder. Ils avaient déjà huit joueurs hors communautaires et ils n'en avaient droit qu'à trois dans leur effectif professionnel<sup>108</sup> ».

Footballeur professionnel de 1991 à 2004, Alphonse Tchami travaille dans dix clubs et huit pays (Danemark, Argentine, Allemagne, Dubaï, Écosse, France, Chine et Liban). Son témoignage illustre la variabilité des salaires mensuels auxquels un joueur d'élite africain peut prétendre dans des championnats de niveaux inégaux :

Mes salaires ont augmenté puis descendu. Dans mon premier club danois, à Vejle BK, un fonctionnaire gagnait autant que moi, autour de 14 000 francs par mois. À Odense, c'était 66 000. À Boca Juniors, cela variait entre 50 000 et 90 000 dollars. À Herta Berlin, c'était la continuité, mais les primes étaient plus intéressantes. Même si c'était une période courte, le plus intéressant d'un point de vue financier était Dubaï. À Nice, c'était à peu près comme en Allemagne. En Russie, sur une courte période de six mois, j'ai touché 400 000 dollars. Et en Chine, ça commençait à diminuer. Je touchais entre 30 000 et 38 000 dollars<sup>109</sup>.

D'ailleurs, dans sa progression sportive et son positionnement dans une chaîne de valeur ajoutée assez fragile, il accorde à ses agents une place déterminante. « Malgré quelques dérives, mon premier agent a vraiment lancé ma carrière, confie-t-il. J'avais les qualités pour jouer dans n'importe quel club, mais il avait les arguments et le réseau pour me placer. Mes agents défendaient bien mes droits et cherchaient à me faire connaître<sup>110</sup> ».

Crainte de la blessure, processus de domination et discriminations (salariales) concernent les footballeurs africains et camerounais dispersés sur toutes les pelouses du championnat européen. Cette réalité est connue également des nombreux joueurs qui ne sont pas devenus professionnels. Pour eux qui n'ont jamais pu « rentrer dans le système », le quotidien est bien pire. Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Kcimbou racontent le calvaire de ceux qui sont abandonnés par des agents véreux en Europe et qui n'ont pas réussi à intégrer des équipes amateurs. Ils finissent donc dans la rue. Selon eux, « beaucoup tombent dans la précarité : le visa touristique difficilement obtenu est vite périmé et ils deviennent des travailleurs sans-papiers. [ . . . ] Les plus chanceux parviennent à gagner les clubs de l'Europe orientale ou du Moyen-Orient<sup>111</sup> ».

108 Alphonse Tchami, 7 janvier 2011, Douala (Cameroun).

109 *Idem*.

110 *Idem*.

111 Dietschy et Kemo-Kcimbou, *L'Afrique et la planète football*, p. 311.

À cet égard, contrairement à l'avis de l'ancien président de l'Olympique de Marseille, l'agent sénégalais Pape Diouf, qui affirme que « les cas d'exploitation de jeunes joueurs [...] [sont peu] répandus<sup>112</sup> », le témoignage de l'ancien International Georges Mouyeme, footballeur professionnel de 1989 à 2003, est éloquent. Il parle du nombre important de footballeurs africains sans-papiers en France et d'une des stratégies pour les obtenir. Les propos de cet attaquant sont sans équivoque : « Plein de joueurs camerounais sans-papiers se retrouvent au parc de La Courneuve le dimanche. Et des fois, ça marche! À ceux qui échouent, je leur conseillerais d'aller jouer dans un petit club, en province<sup>113</sup>. » Il poursuit son raisonnement : « Ces clubs ayant des liens avec les mairies, ils vont les y faire travailler et leur obtenir des papiers. Et puis ils changent de club. Mais des gamins n'ont jamais compris cela. Ils préfèrent faire les beaux à Paris et ils n'iront jouer nulle part<sup>114</sup>. » Ils resteront des laissés-pour-compte du football.

Quelques-uns comme Boris Ngouo trouvent la force de raconter leur histoire. En effet, dans son autobiographie intitulée *Terrain miné. Football, la foire aux illusions*<sup>115</sup>, publiée en 2004, ce jeune espoir du football camerounais livre sans concession sa vérité. Emmené en Allemagne à 16 ans par un « passeur », il est une proie facile. Dès 2001, son parcours est semé d'embûches entre souffrance psychologique, promesses non tenues, instabilité matérielle et financière sur fond de tensions familiales et d'escroqueries de différents agents. Il ne vivra jamais son rêve de devenir footballeur professionnel. Trompés, ils sont aussi parfois abandonnés. En février 2011, les journalistes Arnaud Dubus et Alain Devalpo présentent les trajectoires de jeunes camerounais, subissant la loi des « passeurs » et qui ne veulent pas retourner au pays sans l'auréole de la gloire. Selon eux, « des centaines d'Africains se retrouvent par des chemins plus ou moins tortueux, à jouer sur les pelouses d'Asie. La plupart ont été dupés par un manager. Certains "pigeons" débarquent directement en Thaïlande où ils gagnent 300 euros par mois<sup>116</sup>. »

Ils ajoutent que leur « survie est un enfer. Certains sombrent dans la drogue, la prostitution, le trafic de faux papiers. Même pour eux, le "rêve européen" plane toujours<sup>117</sup> ». La création de l'Association des sportifs camerounais en 2008 visant à défendre les intérêts des joueurs camerounais pendant et après leur carrière n'y change rien. Certains journalistes français continuent à présenter une image essentialiste de la réussite sportive de ces champions africains, image basée sur l'innéité des performances et l'instinct « naturel », le déterminisme racial et environnemental<sup>118</sup>.

112 Boniface Pascal et Diouf Pape, *De but en blanc*, Paris, Hachette, 2009, p. 220.

113 Georges Mouyeme, 10 novembre 2010, Créteil (France).

114 *Idem*.

115 Boris Ngouo, *Terrain miné. Football, la foire aux illusions*, Paris, Michel Lafon, 2004.

116 Arnaud Dubus et Alain Devalpo, « D'Afrique en Asie, la traite du foot », *Libération*, n° 9250, 2011, p. 30-31.

117 *Ibid.*

118 Arnaud Richard, « Les discours sportifs en proie aux nationalismes et à l'ethnisation. Étude de la production de sens des discours sportifs. Traitement détaillé de la dimension idéologique de ces discours dans leurs actualisations médiatiques », thèse de doctorat, Université Montpellier 3, 2009. Aux États-Unis, la situation est semblable, comme le montre l'historien Allen Guttman, dans « Amères victoires. Les sportifs noirs et le rêve américain de mobilité sociale », *Terrain*, n° 25, septembre 1995, p. 25-36.

### Conclusion

Les joueurs des années 1950 et 1960, comme Zacharie Noah et Joseph Yegba Maya, dont les carrières se déroulent exclusivement en France, n'ont pas le même profil migratoire que ceux de la génération d'Alphonse Tchami dans les années 1990 et 2000. En moyenne, ces derniers démarrent et finissent leur carrière professionnelle plus tôt (à 19,7 et 27,1 ans, respectivement) – carrière dont la durée s'allonge; ils travaillent dans plus de clubs professionnels (4,5) et, surtout, les trois quarts d'entre eux évoluent en France et dans d'autres championnats étrangers. Cependant, des années 1950 à nos jours, le statut d'immigré sportif en France des footballeurs professionnels africains et camerounais se transforme moins que leur profil migratoire et leurs conditions d'émigration. Bien que les salaires mensuels des joueurs aient augmenté et que ces derniers soient désormais mieux protégés juridiquement par la FIFA et défendus par les agents, les similitudes entre les époques sont frappantes. Nous avançons donc l'idée de permanence de la condition d'immigré sportif africain en France et en Europe.

Dans les années 1950 et 1960, les premiers footballeurs professionnels camerounais s'épanouissent en France au sein d'un champ socio-footballistique français fédéré par une « camaraderie de raison » et une redoutable concurrence entre les joueurs, grâce au soutien d'entraîneurs d'élite et sous la tutelle bienveillante et intéressée de présidents charismatiques au mode de gestion familial et autoritaire. Respectés par les partisans de leurs clubs, suscitant parfois chez eux un sentiment d'admiration, ils subissent cependant des discriminations, notamment de la part des équipiers et partisans adverses. La façon dont ils se soumettent aux assignations à l'intégration qui leur sont faites, à l'intérieur et à l'extérieur de leurs clubs, est claire. Afin d'éviter un retour précoce au Cameroun, où leurs conditions de vie sont moins supportables, ils évoluent en France avec une remarquable discrétion. Ainsi, ils font preuve de soumission et sont prêts à faire des sacrifices pour devenir et rester footballeurs professionnels. Tout en bénéficiant hors du Cameroun d'une promotion sociale après des débuts souvent difficiles dans des conditions précaires en France, les footballeurs professionnels camerounais des années 1970 et 1980 sont des dominants (par le statut convoité de footballeur professionnel) qui sont dominés. Pour cette raison, ils font de nombreuses concessions. Par rapport à leurs équipiers européens, ils acceptent une différence de traitement qui ne joue pas en leur faveur, autant par les conditions d'existence qui leur sont réservées en France que par la catégorie précaire qui voue leur existence à l'arbitraire de l'ordre politique national. Les discriminations salariales, les difficultés qu'ils éprouvent à être libérés en équipe nationale camerounaise et les pressions qu'ils subissent autour des quotas de joueurs étrangers dans leurs clubs illustrent ce phénomène.

Si les footballeurs professionnels camerounais de la génération suivante trouvent aussi en France et en Europe des conditions de travail intéressantes et plus de libertés que dans leur pays natal, ils sont confrontés aux mêmes vexations. À l'exception de quelques vedettes, ils sont invisibles dans l'espace national, où ils ont peu de droits – des droits qu'ils ne connaissent pas. Cette invisibilité cesse brusquement dans les années 1990, par suite de la médiatisation des

discriminations spectaculaires qu'ils subissent dans les stades européens et qu'ils traversent seuls, avant et après l'arrêt Bosman. Ces discriminations leur rappellent qu'ils sont minoritaires dans un pays peu enclin à entendre leurs voix. Après l'application de cet arrêt en Europe en 1997, le statut des migrants sportifs camerounais ne change pas. Ces derniers pénètrent encore dans un système spéculatif, prêt à les évincer au moindre écart ou à la moindre contre-performance. Ce marché footballistique mondialisé et parfois affairiste leur fait payer chèrement leurs différences (nationales, raciales et religieuses) et fait rapidement oublier le succès sportif exceptionnel de Samuel Eto'o. Leur dépendance à l'égard des agents et des intermédiaires augmente. De nos jours, comme les travailleurs immigrés africains, ils sont toujours soumis à l'ordre national pour espérer rester en France : leur continuelle quête de passeport communautaire en est un exemple frappant. Et comme leurs aïeux, ils sont régulièrement victimes de discriminations et de racisme : pour preuve, les incessantes inégalités de traitement salarial par rapport à leurs homologues européens et les injures dans les stades. En 2010, ils sont des proies faciles en France et en Europe et tombent parfois dans la précarité. Plus que jamais, leurs modalités de reconversion<sup>119</sup> et leurs destins contrastés oscillent entre gloire et misère, lumière et ombre, espoir et rêves brisé. Comme l'ouvrier immigré, le migrant sportif africain en Europe est une « force de travail provisoire, temporaire, en transit [. . .], révoquant à tout moment<sup>120</sup> » selon la fameuse citation d'Abdelmalek Sayad.

119 Tado Oumarou et Pierre Chazeaud, *Football, religion et politique en Afrique : sociologie du football africain*, Paris, L'Harmattan, 2010. Voir aussi les prochaines publications de Jérôme Berthoud, de l'Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne (ISSUL), qui consacre sa thèse de doctorat (en cours) à l'après-carrière des footballeurs africains d'élite.

120 Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, p. 61.